



Taxe De Sejour - Comune di Montespertoli

(Municipalité de Montespertoli)

Application de la taxe de séjour

Le Conseil Municipal de “Comune di Montespertoli” a instauré la taxe de séjour à partir du 1er Juin 2012 (délibération n. 25 du 30/03/2012). La taxe de séjour s’applique à toutes personnes ne résidant pas dans la commune de Montespertoli (FI) pour tout séjour d’une durée maximum de 6 nuits consécutives (jusqu’à maximum de 8 nuits par an).
La taxe de séjour est de €..... par nuit et par personne.

Catégories exonérées de la taxe de séjour

- Les enfants jusqu’à 14 ans
- Les pèlerins du chemin de “Via Francigena” (avec des informations d’identification)*
- Les personnes malades et les personnes qui s’occupent de patients admis dans des établissements de santé situés sur le territoire, ainsi que pour des opérations dans les hôpitaux de jour ou des procédures ambulatoires (maximum une personne par patient)*
- Les chauffeurs de car et les accompagnateurs touristiques professionnels exerçant une activité d’assistance à des groupes organisés par des agences de voyage et de tourisme (max pour un accompagnateur tous les 25 participants)*
- Les invités de l’Administration Publique, les membres des Forces Armées ou d’autres autorités publiques, dans l’intérêt du service*
- Les employées des structures d’hébergement qui travaillent dans les mêmes structures*
- Les étudiants inscrits à l’Università degli Studi di Firenze résidant dans le Circordario Empolese Valdelsa*
- Les clients de la structure d’accueil qui l’utilisent en “day use”*
- Les handicapés non autonomes avec une attestation médicale en cours de validité et leurs accompagnateurs*

* Pour bénéficier de l’exonération, ils doivent présenter une déclaration ou autocertification ayant pour but de confirmer les conditions requises.

CIN

(nom de l'établissement)

Cliquez ici pour plus d’informations sur la taxe de sejour!



Bienvenue a Montespertoli!
Découvrez les merveilles de notre région!



Contacts de l'Office de Tourisme:
Piazza Machiavelli, 13 - Montespertoli (FI)
Tel: +39 0571 600255
Email: ufficioturisticocomune.montespertoli.fi.it
Web: www.visitmontespertoli.it